

RESOLUTION OENO 24/2000

CODEX OENOLOGIQUE INTERNATIONAL

COLLE DE POISSON

Ichtyocolle

1. Objet, origine et domaine d'application

La colle de poisson est préparée avec la vessie natatoire, les ouïes, les oreillons de certains poissons, notamment des esturgeons.

Elle se présente en feuilles transparentes incolores ou légèrement jaunâtres, ou le plus souvent, en lanières ayant l'apparence du parchemin sec ou sous forme vermiculée ou en poudre.

La colle de poisson gonfle dans l'eau froide en devenant opaque ; elle se dissout dans l'eau chaude acidulée par l'acide tartrique en laissant au plus 3 p. 100 de résidu constitué par des membranes. Avec 30 à 50 parties d'eau chaude, elle donne, après refroidissement, une gelée incolore et translucide.

La colle de poisson est aussi présentée souvent, après hydrolyse partielle, sous forme de solutions colloïdales prêtes à l'emploi, stabilisées par du SO₂. Dans ce cas, elle doit être conservée au frais en récipient fermé.

La colle de poisson est utilisée pour la clarification des vins blancs et rosés.

2. Etiquetage

La concentration du produit doit être indiquée sur l'étiquette, y compris en cas de mélange ainsi que les conditions de sécurité et de conservation. La date limite d'utilisation et la teneur en SO₂ seront mentionnées sur l'étiquette.

3. Essais

3.1. La solution dans l'eau chaude doit être sans odeur ni saveur désagréable, de réaction neutre ou légèrement alcaline. Elle précipite avec le tanin.

Son pH est compris entre 3,5 et 4 si de l'acide tartrique a été utilisé pour faciliter sa dissolution.

3.2. La colle de poisson traitée par une solution d'hydroxyde de potassium (R) doit rester transparente et donner après quelques heures, un liquide incolore qui, avec le

temps, laisse apparaître un léger précipité floconneux. Dans les mêmes conditions, la gélatine devient opaque, se solubilise difficilement et donne un précipité blanc abondant.

3.3. Recherche des substances albuminoïdes. La solution aqueuse ne doit pas précipiter par addition d'une solution de sulfate de fer(III) (R).

3.4. Perte à la dessiccation

3.4.1. *Colle de poisson présentées à l'état solide*

Dans une capsule de silice de 70 mm de diamètre avec couvercle, placer 2g de colle de poisson. Dessécher à l'étuve à 100-105°C durant 6 heures. Laisser refroidir en capsule ouverte dans un dessiccateur. Peser. Soit p la quantité de résidu sec ; la perte de poids ne doit pas dépasser 18 p. 100

3.4.2. *Colle de poisson présentée à l'état liquide*

Dans une capsule de silice de 70 mm de diamètre, placer environ 10 g de solution colloïdale de colle de poisson, peser exactement cette quantité en capsule ouverte, dessécher sur bain d'eau à 100°C durant 4 heures et terminer la dessiccation à l'étuve à 100-105°C durant 3 heures. Laisser refroidir en capsule ouverte dans dessiccateur. Peser la quantité de résidu sec. Soit p cette quantité rapportée à 100 g de solution colloïdale, le résidu sec doit atteindre 1 p.100 au minimum

Toutes les limites fixées ci-dessous sont rapportées au produit sec.

3.5. Cendres

Incinérer le résidu sec de l'essai 3.4 en le chauffant progressivement à 600°C au four à moufle après avoir saupoudré la colle de poisson de 0,2 à 0,3 g de paraffine sans cendres pour éviter le débordement de la masse.

Le taux de cendres ne doit être supérieur à 2 p. 100.

3.6. Préparation de la solution pour essais

Après la pesée, dissoudre les cendres dans 2 ml d'acide chlorhydrique concentré (R) et 10 ml d'eau. Chauffer pour activer la dissolution et ajouter de l'eau distillée jusqu'à l'obtention d'un volume égal à 25 fois le poids de la colle de poisson sèche. 1 ml de cette solution contient les matières minérales de 0,04 g de colle de poisson sèche.

3.7. Azote total

Se reporter à la méthode décrite en annexe

La teneur en Azote total doit être supérieure à 14 p. 100.

3.8. Fer

10 ml de la solution préparée pour essais (3;6) sont additionnés de 1 ml d'acide chlorhydrique concentré (R), d'une goutte de permanganate de Potassium à 1 p.100 (R)

et de 2 ml de thiocyanate de potassium à 5 p.100 (R).

Si une coloration rouge apparaît elle doit être inférieure à celle d'un témoin préparé avec 4,2 ml de solution de fer(III) à 0,010 g par litre, 5,8 ml d'eau et les mêmes volumes d'acide chlorhydrique concentré (R) et de thiocyanate de potassium à 5 p.100

La teneur en fer doit être inférieure à 100 mg/kg.

Il est également possible de procéder au dosage du fer par spectrophotométrie d'absorption atomique selon la méthode du Recueil.

3.9. Arsenic

A partir de la solution préparée pour essais (3.6), doser l'arsenic selon la méthode figurant en annexe. Teneur inférieure à 3 mg/kg.

3.10. Plomb

A partir de la solution préparée pour essais (3.6), doser le plomb selon la méthode figurant au Recueil. (Teneur inférieure à 5 mg/kg).

3.11. Mercure

A partir de la solution préparée pour essais (3.6), doser le mercure selon la méthode figurant en annexe. (Teneur inférieure à 1 mg/kg)

4. CONSERVATION

La colle de poisson doit être conservée dans des flacons hermétiques, une date limite d'utilisation sera précisée.

Les solutions colloïdales doivent être stockées à des températures inférieure à 10°C afin d'éviter une hydrolyse rapide du produit durant sa conservation.